

Communiqué de presse

Le 27 mars 2025

Opération 2025

Attention, on marche sur des œufs !



Le 27 mars 2025, la 6^e édition de la campagne nationale de sensibilisation et de préservation de la biodiversité Attention, on marche sur des œufs ! sera lancée au Lido des Aresquiers, à Villeneuve-lès-Maguelone en Occitanie.

Le Conservatoire du littoral qui célèbre ses 50 ans, l'Office français de la biodiversité, l'Office national des forêts, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Rivages de France, en partenariat avec de nombreuses associations et des gestionnaires de sites, appellent, cette année encore, à la vigilance sur les plages, avec cette campagne nationale qui se déploie jusqu'à fin août sur l'ensemble du territoire.

L'opération vise à sensibiliser les usagers du littoral à la fragilité des écosystèmes littoraux et au respect de la faune sauvage, en particulier en ce qui concerne les espèces d'oiseaux, tels les gravelots, les sternes ou les huîtres, ainsi que les tortues qui pondent sur le littoral.

Attention, on marche sur des œufs...

Ces quelques mots nous rappellent une belle réalité printanière et estivale que nous avons parfois tendance à oublier :

la plage, lieu de détente et de loisirs, est également le foyer de nombreuses espèces protégées. En nous promenant sur le sable, prenons le temps d'observer notre environnement, car la nature s'épanouit et nous invite à la découvrir avec émerveillement, sans la déranger durant ces moments de fragilité.



Photo - Gravelot à collier interrompu (Charadrius alexandrinus) femelle en position d'incubation, Crédit : Clément Déroulez

Des nids discrets, des espèces vulnérables

Durant le printemps et l'été, tandis que de nombreuses espèces construisent leurs nids dans les arbres, certaines espèces côtières, comme le gravelot à collier interrompu, les sternes naines ou encore les tortues de mer, nichent directement sur le sol. Leurs nids, simples et discrets, se fondent dans le paysage, offrant une protection naturelle contre les prédateurs, mais les rendant aussi plus vulnérables aux perturbations humaines.

Les pressions liées à la fréquentation des plages

Lors de cette période sensible, la présence humaine peut provoquer des dérangements :

→ Prédation accrue

par les chiens non tenus en laisse.

→ Écrasement des nids

dû au piétinement involontaire des promeneurs et aux véhicules à moteur (pourtant interdits).

→ Perturbation des habitats

par les nouvelles mobilités électriques (fat-bikes, trottinettes, etc.).

Ces activités, souvent anodines à nos yeux, peuvent mettre en péril la reproduction de ces espèces déjà fragiles.

Un réseau d'acteurs engagés

Depuis plus de 20 ans, le réseau d'acteurs publics et d'associations de protection de la nature agit pour mieux faire connaître et conserver les espèces et les habitats littoraux. Ces actions de terrain ont permis d'obtenir des résultats significatifs et des retours d'expérience précieux à valoriser.

En 2020, à la suite d'une recolonisation des milieux naturels par les espèces durant le confinement, l'opération *Attention, on marche sur des œufs !* a vu le jour afin de sensibiliser la population aux enjeux du vivant et au respect de la faune sauvage qui partage avec nous ces plages souvent très fréquentées.

Les actions des partenaires de l'opération sont variées :

→ Suivi des nids et des envols

pour évaluer l'état de santé de ces espèces qui sont protégées au niveau national et européen,

→ Protection des sites

à travers la mise en défens de zones, pose de balisage, installation de cages anti-prédation.

→ Information et sensibilisation

des promeneurs, des sportifs, des loueurs de matériel balnéaire,

→ Surveillance et police.

Vers une cohabitation harmonieuse

Une cohabitation respectueuse est possible. En sensibilisant le public et en protégeant temporairement certaines zones de plage, nous pouvons créer des espaces sûrs pour ces animaux durant leur période de nidification. Ensemble, nous avons l'opportunité de préserver la vie sauvage tout en profitant des beautés naturelles qui nous entourent.

Comment protéger les espèces qui pondent sur les plages en tant qu'utilisateur du littoral ?



* ligne d'algues, de coquillages et de déchets naturels ou non.

Crédits graphiques : ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Bon à savoir

Les peines encourues

La récolte, le ramassage, la détention et la destruction d'espèces protégées ainsi que le dérangement volontaire et la circulation de véhicules à moteur sont des délits réprimés au titre du code de l'environnement. **Toute atteinte à des espèces protégées peut être punie de trois ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende.**

On pense bien faire mais...

Des nids et des poussins peuvent se cacher le long de la laisse de mer, cette zone où la mer dépose algues, coquillages, débris naturels et parfois déchets d'origine humaine. Pour les protéger, il est préférable d'éviter de marcher directement sur cette ligne et de suspendre les ramassages de déchets au printemps et en été. Même si l'intention est bonne, nettoyer la laisse de mer peut malheureusement mettre en danger ces jeunes oiseaux. C'est pourquoi les bacs à marées sont temporairement fermés dans plusieurs secteurs.

Pour en savoir plus sur la faune sauvage du littoral et les moyens de la protéger, rendez-vous sur les réseaux sociaux et sur les sites internet des partenaires de l'opération **#OnMarcheSurDesOeufs**

Lancement national et exemples d'opérations locales

Le jeudi 27 mars, les partenaires donneront officiellement le coup d'envoi de l'opération depuis le Lido des Aresquiers en Occitanie. Ce lancement national sera accompagné d'événements locaux. À noter que la campagne se déroulera jusqu'à fin août sur l'ensemble du territoire.

Le 3 avril à Plougrescant en Bretagne

Journée de formation
des bénévoles de l'opération.

La population bretonne de
gravelots à collier interrompu
représente environ 17% des
effectifs nationaux.

Environ 3% des échecs
de reproduction sont
dus à des actes de
vandalisme.

Le 27 mars, sur l'Île d'Oléron en Centre Atlantique

Réunion des partenaires locaux,
mise en situation d'un enclos fictif
de gravelots et d'œufs.

En 2024, plus de 220 couples
ont été localisés sur le littoral
du Parc naturel marin de l'estuaire
de la Gironde, dont une cinquantaine
de l'Île d'Oléron.

Le 27 mars, lancement national au Lido des Aresquiers

Visite d'un site de nidification en présence des partenaires
(Conservatoire du littoral, Ofb, Onf, LPO, Rivages de France) et
des gestionnaires du site : le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie,
Montpellier Méditerranée Métropole et Sète Agglopol Méditerranée.
Participation de deux écoles travaillant sur la nidification des hauts
de plage dans le cadre des aires marines éducatives.

**Le Lido des Aresquiers accueille de mars à août la sterne naine
et le gravelot à collier interrompu.**

- . Avec jusqu'à 540 couples en 2005,
le Lido comptait la plus grande colonie méditerranéenne.
- . Sous l'effet du réchauffement climatique,
les tortues caouannes pondent désormais sur nos plages,
ce qui a conduit à la découverte d'une 1^{ère} éclosion en 2018
- . Chaque année, de mars à août, plus de 9 hectares de zones
de quiétude sont délimités pour protéger ces espèces
en reproduction et limiter les perturbations humaines.

Le 9 avril à Lion-sur-Mer en Normandie

Restitution du bilan 2024
du réseaux d'acteurs pour
la protection des gravelots.

Lors de la précédente opération
en Normandie en 2024 :

- . 104 nids ont été protégés,
mais 20 dégradations ont été constatées.
- . 130 actions de sensibilisation ont touché
12 000 personnes.
- . Les associations et le Parc Naturel Marin
assurent un suivi rigoureux des gravelots,
avec un protocole dédié et une brigade
de surveillance des pontes.

Le 21 mars à la pointe des Châteaux en Guadeloupe

Inauguration d'une plateforme d'observation
des oiseaux et annonce du lancement
de l'opération en Outre-mer.

Pour la première fois, l'ensemble des sites
ultra-marins du Conservatoire du littoral
font labelliser leurs actions
Attention, on marche sur des œufs !

- . À Mayotte, des panneaux d'information
seront installés pour protéger les sites
de ponte des tortues marines (plages de Moya)
et des phaétons à bec jaune (îlot Pouhou).
- . En Guyane, des actions seront menées pour
limiter la prédation des tortues et
de leurs œufs par les chiens.

CONTACTS

National

Conservatoire du littoral . Samia Lamri :
communication@conservatoire-du-littoral.fr
Ofb . Lisa Boukraa : lisa.boukraa@ofb.gouv.fr
Onf . Sylvie Arcoutel : sylvie.arcoutel@onf.fr
LPO . Yann Libessart : yann.libessart@lpo.fr
Rivages de France . Florian Geffroy
f.geffroy@rivagesdefrance.org

Normandie

Groupe ornithologique
normand (GONm) .
James Jean-Baptiste :
james.jean-baptiste@gonm.org
Jean-Marc Savigny :
jean-marc.savigny@gonm.org

Bretagne

VivArmor Nature .
Delphine Evin :
contact@vivarmor.fr

Centre-Atlantique

Ligue de protection des oiseaux
(LPO) . Fabien Mercier :
mafabien.mercier@lpo.fr
fabien.mercier@lpo.fr

Outre-mer

Conservatoire du littoral .
Médhy Broussillon
m.broussillon@conservatoire-du-littoral.fr